

DOSSIER DE PRESSE

25° COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSI AU RWANDA

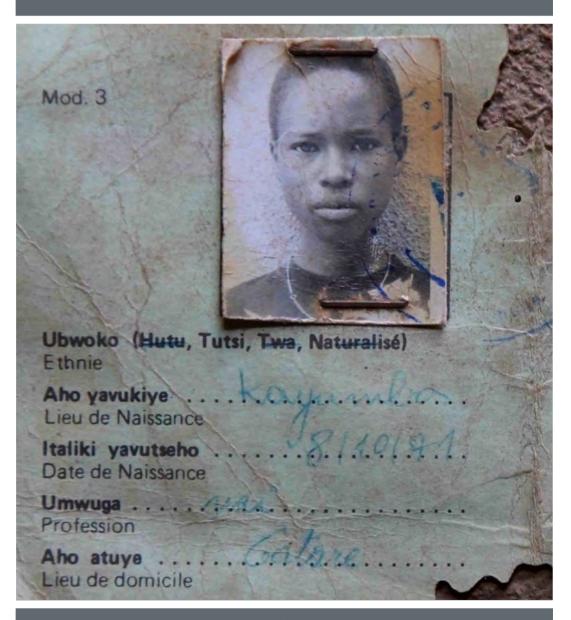
DOUBLE EXPOSITION ORGANISÉE PAR LE MÉMORIAL DE LA SHOAH À PARIS ET À DRANCY

Mémorial de la Shoah à Paris et Drancy, du 4 avril au 17 novembre 2019

Entrée libre

Vernissage presse à Paris et Drancy le 4 avril 2019

RDV au Mémorial de la Shoah de Paris à 9h30 Navette presse Paris-Drancy



Carte d'identité retrouvée près de l'église de Ntarama (Bugesera), Rwanda. Ethnie : Tutsi. Le 15 avril 1994, près de 5 000 personnes ont été tuées dans cette église, érigée depuis en site mémoriel. © Francis via ZU Ric



25° COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSI AU RWANDA

DOUBLE EXPOSITION ORGANISÉE PAR LE MÉMORIAL DE LA SHOAH À PARIS ET À DRANCY

Mémorial de la Shoah à Paris et Drancy, du 4 avril au 17 novembre 2019

Entrée libre

Vernissage presse à Paris et Drancy le 4 avril 2019

RDV au Mémorial de la Shoah de Paris à 9h30 Navette presse Paris-Drancy

À l'occasion de la 25° commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda, le Mémorial de la Shoah poursuit son travail pour la reconnaissance et la mémoire des génocides en mobilisant pour la première fois ses espaces d'exposition simultanément à Paris et à Drancy.

Entre le 7 avril et la mi-juillet 1994, plus d'un million de personnes sont mortes assassinées au Rwanda : en moins de trois mois, les trois quarts de la population tutsi ont péri au cours du dernier génocide du XXe siècle. Événement historique majeur, le génocide des Tutsi rwandais n'est pas le fruit d'un soudain accès de folie collective. Le 7 avril 1994, lorsque débute l'extermination des Tutsi, les tueurs mobilisent toutes les ressources matérielles et humaines d'un État pour la mise à mort de masse : sur les collines et dans les quartiers, ils s'adonnent alors à la traque et à l'assassinat de leurs voisins. L'efficacité et la rapidité du massacre systématique des hommes, des femmes et des enfants tutsi rendent compte de la préparation minutieuse des tueries. L'ampleur et la cruauté particulière de ce génocide constituent un défi moral mais aussi intellectuel.

Cette double exposition est une opportunité unique de se pencher sur le dernier génocide du XXº siècle, d'en comprendre les origines, les conséquences, et surtout d'apporter un soutien sans failles à ceux qui en furent les victimes et à leurs familles. La mobilisation d'une grande variété de supports documentaires suivant un parcours linéaire entre les deux institutions (l'avant-génocide –1950-1994 – et le génocide vu a hauteur des enfants avec des dessins et des témoignages inédits au Mémorial de Paris, le génocide et l'après-génocide au Mémorial de Drancy) permet ainsi de restituer la réalité d'un passé toujours vivant au Rwanda, vingtcing ans après.

À l'occasion de la 25° commémoration du génocide des Tusti au Rwanda, le Mémorial de la Shoah et l'Association Ibuka ont décidé d'officialiser les liens étroits qui les unissent depuis des années en concluant un accord-cadre de coopération. Il portera sur le recueil d'archives, de témoignages afin de constituer un centre de ressources sur le génocide des Tutsi au Rwanda mais comprendra également un volet de coopération culturelle et mémorielle. Le texte sera signé le 4 avril à 20h au Mémorial de la Shoah à Paris, à l'ouverture de l'exposition Rwanda, 1994, notre histoire ?.

3 QUESTIONS À HÉLÈNE DUMAS

Commissaire scientifique, Chargée de recherche au CNRS, Institut d'histoire du temps présent (IHTP)

> Pourquoi une double exposition au Mémorial de la Shoah à Paris et à Drancy pour commémorer le 25° anniversaire du génocide des Tutsi au Rwanda? Quel parcours commun offre les deux expositions?

> Espace de connaissance et de souvenir. le Mémorial de la Shoah tient une place sinqulière pour ce qui concerne l'histoire et la mémoire du génocide des Tutsi en France. Dans un contexte saturé par l'ignorance et le déni – en particulier dans notre pays – le Mémorial représente un lieu unique de diffusion du savoir auprès d'un large public. Exigence intellectuelle et riqueur historique se sont toujours conjuguées au respect du deuil des survivants et à la mémoire des disparus. Les temps de commémoration sont propices à rappeler l'histoire d'un génocide encore trop méconnu, voilé par des clichés tenaces et par des polémiques incessantes. Les deux expositions visent donc à assumer un premier devoir : celui du savoir.

> L'exposition présentée à Drancy reprend sous une forme légèrement remaniée celle

Intérieur de l'église de Nyamata, actuel mémorial de Nyamata, Rwanda. 2018. © Mémorial de la Shoah, Paris.

que nous avions élaborée il y a cinq ans à l'occasion de la vingtième commémoration génocide des Tutsi. Nous avions privilégié une confrontation directe avec la matérialité de l'événement à travers la présentation de vêtements et d'objets avant appartenu aux victimes mais aussi en exposant les armes mobilisées lors de la campagne d'extermination. Cette volonté de faire entrer le visiteur dans la réalité très concrète du génocide est reconduite dans la nouvelle exposition en proposant un accès aux expériences enfantines des massacres. Récits scripturaires et graphiques donnent à voir la brutalité inouïe à laquelle furent confrontés les enfants. Sans pathos, dans une scénographie que nous avons souhaité sobre, les paroles enfantines nous font approcher le cœur de toute politique génocidaire, c'est-à-dire l'intention radicale de rompre à jamais la filiation du groupe voué à l'extermination.

Contrairement à un cliché répandu, le choc moral et affectif provoqué par une telle confrontation à la violence n'annihile pas la nécessité de comprendre. Il faut accepter de regarder bien en face la réalité terrifiante du génocide pour comprendre la déflagration qu'a représenté un tel événement non seulement pour le pays tout entier mais aussi pour les existences individuelles.

À Drancy comme à Paris, suit un parcours sur la généalogie idéologique, politique et militaire du génocide des Tutsi. Les deux itinéraires de visite sont cependant organisés de manière différente et nous avons choisi à Paris de revenir sur l'histoire longue du racisme anti-tutsi qui puise aux racines intellectuelles d'une Europe obsédée de classification raciale. Face à la persistance de l'évidence ethnographique présentant Hutu, Tutsi et Twa comme autant de « races » ou « d'ethnies » différentes, il nous a paru essentiel d'expliquer au public que le racisme procédait d'une histoire culturelle et politique.

Qu'en est-il de la mémoire du génocide des Tutsi aujourd'hui? Dans quelle perspective s'inscrit cette initiative forte du Mémorial de la Shoah?

Le génocide des Tutsi appartient à l'histoire tragique de notre vingtième siècle. Il n'est ni un événement lointain et incompréhensible, ni le résultat d'une brusque flambée de colère populaire ou d'une mêlée « interethnique ». Le savoir historique vise à faire entrer pleinement cet événement majeur de notre contemporain dans l'histoire universelle. Qu'un lieu comme le Mémorial de la Shoah investisse depuis près de quinze ans ses efforts de formation et ses activités culturelles sur un tel sujet revêt une importance capitale qui témoigne précisément de la volonté d'inscrire le génocide des Tutsi dans l'histoire et la mémoire des génocides du vingtième siècle. En France, le soutien du Mémorial de la Shoah est d'autant plus capital qu'en raison du rôle qu'a joué notre pays dans l'appui au régime criminel rwandais, les discours de déni et de négation s'expriment sans complexe, sans provoquer de protestation unanime. La mémoire du génocide des

Tutsi ne peut se départir d'un effort de connaissance et le Mémorial de la Shoah a toujours su conjuguer rigueur historienne et respect aux victimes et aux survivants. Mémoire et histoire cheminent ensemble pour parvenir à une véritable prise de conscience de l'importance de l'événement.

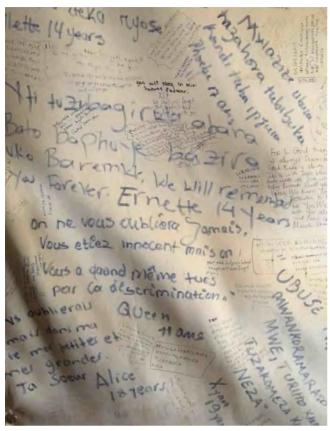
En quoi ces expositions peuvent-elles contribuer à la lutte contre le racisme et les préjugés, en particulier auprès de la jeunesse?

Si l'on devait tirer une leçon de l'histoire longue du génocide des Tutsi c'est bien une vigilance aigue face à toutes les formes de racisme et de discrimination qui peuvent naître au sein d'une population partageant une même langue, une même religion et unie par des relations sociales étroites. Nous espérons que les élèves qui viendront au Mémorial de Paris et de Drancy visiter les expositions consacrées au génocide des Tutsi en ressortent attentifs aux expressions de dénigrement et de haine d'un Autre qui n'est pas une altérité relevant de l'évidence mais d'une construction idéologique.



Hommes couchés devant un paysage. Rwanda, vers 1921-1927. © Bruno Dardenne, Belgique

RWANDA 1994: NOTRE HISTOIRE?



Messages écrits sur une bannière par des visiteurs sur le site du mémorial de Ntarama, Rwanda. 2018. © Mémorial de la Shoah, Paris.

Mémorial de la Shoah, Paris Exposition dossier. Entresol et Mezzanine

Textes extraits de l'exposition

Au Rwanda, d'avril à juillet 1994, le XX° siècle s'est refermé sur un dernier génocide, un de plus : celui des Tutsi. Hommes, femmes et enfants furent traqués et assassinés en masse lors d'une entreprise d'extermination d'une efficacité redoutable. Plus d'un million de victimes périrent en moins de trois mois.

L'exposition propose deux espaces distincts visant à présenter un état des savoirs accumulés sur le génocide des Tutsi. Loin de relever d'un quelconque exotisme africain, celui-ci s'enracine dans le temps long d'une idéologie raciale issue du XIX^e siècle européen. Cette histoire intellectuelle du racisme, objet d'études approfondies, côtoie un autre type de récit fondé sur des sources nouvelles : par la voix des enfants (leur écriture et leurs dessins) le génocide apparaît dans sa matérialité la plus brutale.

L'exposition est un donc un pari : celui de la connaissance, seule capable de combler la distance qui trop souvent nous éloigne de cet événement majeur de notre contemporain.

Une lecture raciale du politique

Au cours des années 1950, les élites politiques et culturelles tutsi contestent l'ordre colonial et sèment les premiers ferments du nationalisme. Trahies par ceux-là même qu'elles considéraient comme une « race supérieure », la Belgique et l'Église catholique renversent leur alliance initiale au profit d'une élite hutu qui revendique le pouvoir au nom du « peuple majoritaire ». La lecture raciale du politique et du social se trouve encore renforcée par les partis portant en étendard « l'émancipation » des Hutu.

Sous la plume des pamphlétaires hutu, les Tutsi demeurent ces étrangers – envahisseurs et usurpateurs – décrits par la fable hamitique. La soif d'égalité s'affirme alors au nom d'un « peuple » défini non comme une entité politique mais comme une « race ». En 1959, la mort inopinée du roi Mutara Rudahigwa conjuguée à l'agitation partisane déclenche les premiers pogroms contre les Tutsi. Qualifiées de « révolution sociale » par les propagandistes hutu appuyés par leurs nouveaux soutiens belges et catholiques, ces violences marquent l'avènement d'une équation politique également nouvelle. Reposant sur l'arithmétique raciale et sur l'argument de la majorité, l'idéologie du nouveau régime rwandais, affranchi de la tutelle coloniale en 1962, suppose un exercice exclusif du pouvoir au nom d'une « démocratie majoritaire » de forme « républicaine », par opposition à l'ancienne « féodalité tutsi ».

C'est ainsi que la lère République de Grégoire Kayibanda, président du Rwanda indépendant (1962-1973), est marquée par une succession de massacres présentés comme autant de représailles populaires incontrôlées succédant aux incursions armées d'une poignée de Tutsi réfugiés dans les pays voisins.

Entre 1961 et 1967, au moins 20 000 Tutsi sont assassinés et 300 000 autres sont contraints à l'exil.



Intérieur de l'église de Nyamata, actuel mémorial de Nyamata, Rwanda. 2018. © Mémorial de la Shoah, Paris.

Obsession du nombre, obsession de la menace

Le 5 juillet 1973, le président Grégoire Kayibanda est renversé par le général-major Juvénal Habyarimana. Le coup d'État intervient quelques mois après un nouveau massacre accompagné de purges menées dans les écoles et la fonction publique contre une présence tutsi jugée intolérable.

L'avènement de la IIe République ne change pas fondamentalement la nature d'un régime fondé sur un parti unique créé en 1975 - le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND) - et sur la discrimination institutionnalisée d'une partie de la population.

Loin de rompre avec la rhétorique du « peuple majoritaire » justifiant l'exclusion des Tutsi, le nouveau pouvoir se proclame héritier de la « révolution sociale » de 1959 dont il entend affermir les principes. Sous couvert d'une rhétorique de justice sociale, la politique d'« équilibre ethnique et régionale » masque une véritable institutionnalisation de la discrimination à l'encontre des Tutsi. Dès le mois d'août 1973, le ministre de l'Éducation encourage les directeurs d'écoles secondaires à prêter une attention scrupuleuse aux proportions « ethniques » et « régionales » dans les modalités d'accès à leurs établissements.

Cette force du nombre, le « peuple majoritaire » ne saurait la préserver sans le recours à un appareil statistique s'imposant dans toutes les sphères de la vie sociale. Ainsi, la politique du nombre conduite par le régime Habyarimana confère à la « majorité » une existence rationnelle et objective quand elle entretient l'imaginaire d'une « minorité » sournoise et menacante.

Mener la guerre totale : l'appel au « peuple majoritaire »

Quelques jours à peine avant le déclenchement du génocide des Tutsi, le 7 avril 1994, les mots suivants crépitèrent sur les ondes de la radio extrémiste RTLM (Radio télévision libre des mille collines): « Le peuple, le voilà le vrai bouclier, c'est la véritable armée qui est forte. » Ces appels à mobilisation du peuple en armes se font entendre dès le début de la guerre contre le Front patriotique rwandais (FPR) en 1990. Ce mouvement politico-militaire fondé en 1987 agrège dans ses rangs les descendants des exilés tutsi de la décennie 1960 et les dissidents hutu du régime Habyarimana. Suite aux fins de non-recevoir du gouvernement qui refuse le retour dans leur pays des quelques 500 000 réfugiés tutsi dispersés dans les pays voisins, le FPR engage le combat le 1er octobre 1990 depuis l'Ouganda.



Memorial Genocide Center, Gisozi, Kigali. 2018. © Mémorial de la Shoah, Paris.

Face à la menace réelle que représentent les offensives du FPR, un double amalgame s'impose

progressivement. En premier lieu, tous les Tutsi sont présentés par la propagande comme autant d'alliés cachés de leurs « frères tutsi » du FPR, et donc prêts à renverser les acquis de la « révolution hutu » pour rétablir féodalité et monarchie. Ensuite, l'ensemble du « peuple majoritaire » est encouragé à défendre la patrie en danger en soutenant les Forces armées rwandaises (FAR). Concrètement, cet imaginaire du peuple en armes prend la forme d'une politique de distribution d'armes à feu aux habitants dans le cadre de « l'autodéfense civile ». et d'entraînements militaires dispensés aux milices des partis extrémistes, en particulier les Interahamwe.

Les massacres (1990 - 1993)

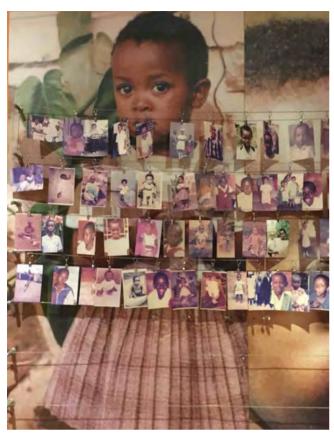
Dès la première offensive du Front patriotique rwandais (FPR) le 1er octobre 1990, les arrestations massives et les massacres des populations tutsi ainsi que des opposants politiques font l'objet d'une intense campagne de dénonciation publique menée par des militants des droits de l'homme et des journalistes.

À la faveur du multipartisme instauré en juin 1991, la presse d'opposition et les organisations de défense des droits humains s'emparent de ce nouvel espace d'expression pour documenter et dénoncer les exactions du régime. La logique des tueries, impliquant toujours les autorités locales, est partout la même : une offensive du FPR ou la rumeur d'un supposé plan ,de conquête intérieur justifie l'attaque contre les Tutsi. Habitations incendiées, bétail abattu et dévoré, viols des femmes et des fillettes, ,assassinats par armes à feu ou armes blanches : l'ensemble des pratiques de mise à mort et de cruauté identifiables pendant le génocide se déploient dès les massacres des Bagogwe (1990-1991, janvier 1993) et des Tutsi du Bugesera (mars 1992). Seules les églises demeurent encore des sanctuaires protecteurs.

Le génocide ne relève donc pas d'une tragique fatalité ethnique, il est le fruit d'une politique délibérée puisant sa justification dans un imaginaire raciste et la peur obsidionale d'un ennemi d'autant plus menaçant qu'il revêt les traits du voisin.

Après le génocide, la persistance des stéréotypes

Cette section réunit des paroles rapportées de diverses personnalités du monde de la culture et de la politique, 25 ans après le génocide des Tutsi au Rwanda.



Le mémorial des enfants au Memorial Genocide Center, Gisozi, Kigali. 2018. © Mémorial de la Shoah. Paris.

Le génocide dans « l'œil de l'enfance »

À hauteur d'enfant, l'histoire du génocide des Tutsi trouve une forme d'expression singulière, au plus près du langage meurtrier et de sa gestuelle. Paroles scripturaires et graphiques donnent à voir les massacres dans leur matérialité, brutale, constituant ainsi une source, exceptionnelle. Trop souvent captifs du seul registre compassionnel, les enfants peinent à se hisser au statut d'acteurs sociaux et donc de sujets agissants, au même titre que les adultes. Dans les cours de justice comme dans les livres d'histoire, la parole enfantine est souvent disqualifiée en raison de préjugés tenaces.

Prendre au sérieux le récit des enfants rescapés, c'est voir le génocide autrement, à partir du basculement de l'enfance dans un monde adulte devenu impuissant à la protéger, voire transformé en menace mortelle. « Sans ciel ni terre », les enfants voient s'inverser toutes les normes sociales et culturelles ayant jusqu'alors structuré leur univers. Exposés aux scènes de cruauté et de mise à mort, ils font l'expérience directe de la réversibilité meurtrière du voisinage. Piégés sur leurs collines ou dans leurs paroisses, ils tentent pourtant d'élaborer des stratégies de survie afin d'échapper aux voisins devenus leurs tueurs. Dénigrement, humiliation, haine révélant

la puissance d'un imaginaire raciste et animalisant : rien, qu'il s'agisse des mots ou de la gestuelle exterminatrice, n'échappe à la minutie descriptive des enfants. Leurs dessins comme leurs récits sont saturés de descriptions d'hommes armés et de femmes délatrices.

Du 21 au 24 avril 2006, l'Association des veuves du génocide d'avril (AVEGA) organisait un atelier d'écriture réunissant une centaine d'orphelins résidant dans la Province de l'Est. Douze ans après le génocide, les jeunes survivants étaient invités à coucher leurs souvenirs sur le papier de modestes cahiers d'écolier. La perspective est cathartique et testimoniale.

Les dessins d'enfants et textes présentés dans l'exposition sont issus de cette expérience d'écriture collective et irréductiblement individuelle initiée par Avega en 2006.

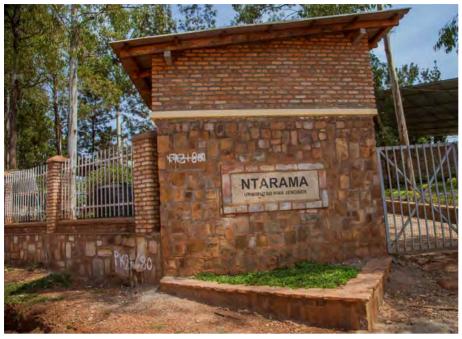
Ce fonds est désormais versé à la Commission nationale de lutte contre le génocide (CNLG). Tous les textes ont été recouverts du sceau de l'anonymat

Commissariat scientifique : **Hélène Dumas**, Chargée de recherche au CNRS, Institut d'histoire du temps présent (IHTP)

Coordination/recherches iconographiques : **Sophie Nagiscarde**, **Marine Lesage**, Mémorial de la Shoah, **Bruna Lo Biundo** et **Sandra Nagel**, Past/Not Past.

Conception graphique et scénographie : Estelle Martin

RWANDA 1994 : LE GÉNOCIDE DES TUTSI



Entrée du site mémorial de Ntarama, Rwanda, 2018, © Mémorial de la Shoah, Paris,

Mémorial de la Shoah, Drancy

Envisager l'histoire et la mémoire du génocide des Tutsi implique une confrontation avec la réalité humaine et matérielle des massacres. Récit historique, l'exposition vise à faire entrer le visiteur dans la matérialité des massacres et à approcher l'événement par une narration centrée sur les objets, les archives sonores, vidéo ou écrites, suivant un parcours en 3 parties : Comprendre l'événement, Entrer dans l'événement, Vivre avec l'événément : l'après-coup.

L'exposition a bénéficié de prêts d'objets originaux de la part du Mémorial de Kigali-Aegis Trust, Rwanda, et des témoignages enregistrés par l'association Voices of Rwanda et Valérie Nivelon. RFI.

Comprendre l'événement (1990-1994)

Cet espace est consacré à un récit de l' « avant », décrivant la séquence chronologique 1990-1994 et rendant compte de la mise en place d'un dispositif idéologique et pratique qui sera réinvesti dans la violence pendant le génocide. Sont ainsi évoquées, archives sonores à l'appui, la radicalisation du jeu politique et la naissance du « Hutu Power » ; la mise en place de l'autodéfense civile en mobilisant ici des archives administratives ; et la constitution des milices

Vivre avec l'événement : l'après-coup

Deux thèmes sont évoqués, l'après-génocide (les mouvements de population, la justice avec des images des tribunaux Gacaca et du Tribunal pénal international pour le Rwanda) et la mémoire (par le biais notamment des chants de commémoration). L'exposition propose aussi une série de témoignages de survivants et de sauveteurs, ainsi qu'un espace consacré aux « idées reçues » où sont reprises et expliquées quelques notions souvent entendues sur cet événement : la lecture « ethnique » de la réalité rwandaise, le « double génocide »...

Commissariat scientifique : **Hélène Dumas**, Chargée de recherche au CNRS, Institut d'histoire du temps présent (IHTP), **Stéphane Audoin-Rouzeau**, historien, directeur d'études à l'EHESS, et **Marcel Kabanda**, historien, président d'Ibuka-France.

Coordination: Sophie Nagiscarde

Conception graphique : Emmanuel Labard, Coralie Milière, UNIT France.

Scénographie : David Lebreton, Mathilde Daguzan, UNIT France.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Journée d'études : Les formes des génocides

Dimanche 14 avril 2019

Entrée libre sur réservation (memorialdelashoah.org) En partenariat avec l'Institut des hautes études sur la justice

L'enjeu de cette journée est d'appréhender les génocides par leurs formes pour saisir le sens de leurs changements et ainsi mieux les anticiper et y répondre.

14h : Introduction par **Joël Hubrecht**, chargé de mission à l'Institut des hautes études sur la justice.

14h30 : Singularités et dominances des génocides

La recherche comparative a montré les convergences et dominances qui existent entre les processus génocidaires. Or si les catégorisations favorisent les rapprochements, l'étude des formes tend à éclairer ce qui les distingue. Quelles sont les singularités fortes des génocides du XXº et début du XXIº siècle perpétrés en Europe (contre les Arméniens, les ukrainiens et les Juifs d'Europe), en Afrique (contre les tutsi du Rwanda) et au Moyen-Orient (contre les Yezidis d'Irak).

En présence d'Yves Ternon, historien et médecin Hélène Dumas, chargée de recherche, CNRS, le Père Patrick Desbois, président de l'association Yahad-In-Unum, Nicolas Werth, directeur de recherche retraité, CNRS

Animé par Stéphane Audoin-Rouzeau, directeur d'études, EHESS

16h30 : Comment reconnaître aujourd'hui les formes sociales culturelles pré-génocidaires ?

La nature des formes sociales et culturelles qui structurent des époques et des communautés particulières génèrent diverses méthodes exterminatrices : par la famine organisée, dans des chambres à gaz, par démembrement, esclavagisme, transfert forcé... N'est-il pas concevable voire primordiale aujourd'hui de reconnaître leurs prémices ?

En présence de Vincent Duclert, Richard Rechtman, psychiatre, psychanalyste et anthropologue, directeur d'études à l'EHESS, François Xavier-Nsanzuwera ancien Secrétaire général de la FIDH, ancien Avocat général des Appels au TPIR et auteur de «La battante. Renaitre après le génocide des Tutsis» (Fauves eds, 2018) et de Clotilde Champeyrache Maîtresse de conférences en économie à Paris 8, enseignante au CNAM Animée et conclusion générale par Antoine Garapon - Entrée libre sur réservation

Un film de sensibilisation mobilisant personnalités et témoins

Le Mémorial de la Shoah et Ibuka ont réalisé un film de sensibilisation pour la connaissance du génocide des Tutsi au Rwanda il y a 25 ans, avec la participation de Muchel Cymes, Gaël Faye, Ginette Kolinka, Sonia Rolland, Aya Cissoko, des témoins rescapés, ainsi que la jeune génération travaillant sur la transmission de l'histoire et la mémoire de cet événement. Ce film sera diffusé sur les écrans de cinéma parisiens ainsi que sur les chaînes du groupe France Télévisions.





INFORMATIONS PRATIQUES

Mémorial de la Shoah, Paris

17, rue Geoffroy-l'Asnier Paris 4^e

Tél.: 01 42 77 44 72 Ouverture de 10h à 18h Tous les jours, sauf le samedi. Nocturne jusqu'à 22h le jeudi. Entrée libre et gratuite Métro Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville

Mémorial de la Shoah, Drancy

110-112 avenue Jean-Jaurès
93700 Drancy
Tél.: 01 42 77 44 72
Ouverture de 10h à 18h
Tous les jours, sauf le samedi
Entrée libre et gratuite
Métro Ligne 5 – arrêt Bobigny Pablo
Picasso puis bus 251 arrêt Place
du 19 mars 1962
RER B Le Bourget, puis bus 143
Bus 143 arrêt Square de la Libération.
Bus 151, 251, 551 et 684 arrêt Place
du 19 mars 1962

CONTACT PRESSE

Pierre Laporte Communication Romain Mangion Tiphaine Dupeyrat Tél.: 01 45 23 14 14 info@pierre-laporte.com

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

Le Mémorial de la Shoah, plus grand centre d'archives en Europe sur l'histoire de la Shoah, est un lieu de mémoire, de pédagogie et de transmission sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe. Le Mémorial de la Shoah est présent sur deux sites, à Paris au cœur du quartier historique du Marais, mais aussi à Drancy face à la cité de la Muette, l'ancien camp d'internement et de déportation pour la majorité des Juifs de France.

Ouvert au public le 27 janvier 2005 dans le quartier historique du Marais, le site parisien offre de nombreux espaces et un programme de sensibilisation conçu pour chaque type de public : une exposition permanente sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'expositions temporaires, un auditorium programmant des projections, des colloques, le Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 dans le cadre de la « solution finale », le centre de documentation (plusieurs millions de pièces d'archives, 280 000 photographies, 2 500 témoignages, 3 000 films, 80 000 ouvrages) et sa salle de lecture, des espaces pédagogiques où se déroulent des ateliers pour enfants et des animations pour les classes et pour les enseignants, ainsi qu'une librairie spécialisée.

Une meilleure connaissance de l'histoire de la Shoah vise à lutter également contre le retour de la haine et contre toutes formes d'intolérance aujourd'hui : le Mémorial s'intéresse aussi depuis plus de dix ans à l'enseignement des autres génocides du XX^e siècle tels que le génocide des Tutsi au Rwanda ou encore le génocide arménien.